



Compte rendu AG Codep66 du 16 Octobre 2024

Nicole BOULAY, Présidente du Comité Régional d'Occitanie est présente.

Le quorum est atteint avec nombre de voix exprimées/nombre total de voix (cf. feuille d'émargement FFESSM)

Le président Frédérique Girard prend la parole :

En février 2023, nous avons fêté les 30 ans de notre association. Lors de cette réunion, nous avons pu mesurer le chemin parcouru depuis l'époque où c'étaient plus particulièrement des clubs de Pêche et d'Apnée. Puis la photo vidéo c'est structuré, la nage en eau vive a émergé et s'est développé avec aussi la Technique. Nous avons aussi développé la Plongée Souterraine avec Denis, à Font Estamar et d'autres sites de la Région. Il y a aussi bien sûr d'autres activités.

Le nombre de licencié est de 1606, dont 155 de jeunes et enfants, avec presque 39% de féminines, 594 licences ont été délivrées par les SCA soit 37%. Il y a eu une baisse chez les SCA, mais le total est presque identique dû à une augmentation des licences prises dans les clubs.

Il y a eu des hauts des bas dans certaines commissions comme l'archéologie sous-marine, effectivement les étudiants qui participent ne restent pas dans le département.

Nous avons pu remarquer que la Pêche a bien diminué ces dernières années mais une augmentation de l'apnée.

Nous entretenons de bonnes relations avec les structures commerciales importantes de notre département. Il est important de préciser que le CODEP est financé par des fonds publics. Par conséquent, il est normal que les clubs du CODEP et la région dépensent cet argent en France, même si l'Espagne offre également de beaux sites. Ces activités entre les structures commerciales et les clubs permettent également des échanges pédagogiques.

Les demandes de subvention ont été en sommeil depuis quelques temps, et nous allons éventuellement relancer cette activité.

Nous avons aussi un lien fort avec la Réserve Marine et le Parc Marin.

Afin d'éviter toute polémique, nous avons réussi à préparer une liste pour les nouvelles élections avec 20 candidats pour 20 postes. Nous avons eu quelques problèmes de ressources avant les élections que nous avons pu régler ces derniers jours. Dans cette liste, il y a 50 % de renouvellement et 50 % d'anciens, il y a aussi toujours nos commissions actives dans notre département.

C'est ma dernière AG, et je passe la main à la nouvelle équipe qui sera élue en deuxième partie de l'AG. La plupart des gens sont des bénévoles dans leur club voir

des Moniteurs de Plongée, mais il y a aussi une autre organisation plus ingrate qui est l'administration du CODEP.

Je vous propose de faire un vote à main levée pour simplifier le déroulement de sélection. Après ce vote nous prendrons le verre de l'amitié avec quelques collations du traiteur que Anne et Michel font depuis 15 ans.

Le rapport moral du président est adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

Partie 1 : Bilan : points clés de la saison 2023 / 2024

Recettes

- Participation financière de la FFESSM* supérieure à la normale : (5301 €) ce qui rattrape la saison précédente (3000 €) ;
**Rappel : il s'agit des ristournes sur les Licences et diplômes délivrés sur le département l'année n-1 ...*
- Maintien des cotisations des clubs et SCA (18 x 40 € = 720 €)
- Produit financier lié à notre compte épargne : 418 €

Soit un total de 6439 €

Dépenses

- Assez peu d'action des commissions (3 commissions sur 10 ont réalisé des actions), d'où une participation du CODEP moins importante que prévue (prévisionnel 2500€ réalisé 1658€) ;

Commission	Actions
Commission Archéologie	Pas d'action CODEP
Commission Apnée	Pas d'action CODEP
Commission Biologie/Environnement	Pas d'action CODEP
Commission Hockey subaquatique	Initiation au Hockey à Béziers
	Tournoi amical à Leucate
Commission Nage avec Palmes	Traversée de Fleury d'Aude
	Manche sélective du championnat de France inter régional à Sète
	Traversée palmée de Monté-Christo
	Fabrication de palmes
	Championnat de France à Châteaudun
Commission Nage en eaux vives	Pas d'action CODEP
Commission Pêche	Pas d'action CODEP
Commission Photo Vidéo	Expo photo médiathèque Toulouges (mai 2024)
	Concours photo championnat France Thau
	Concours les déclics de Saint-Cyr-sur-Mer
Commission Souterraine	Pas d'action CODEP
Commission Technique	Pas d'action CODEP

- Réalisation de l'expo photos à Toulouges : 554 € (moins important que le prévisionnel : 2650 €) ;
- Manifestation pour les 30 ans du CODEP66 FFESSM : 2853 € (cohérent par rapport au prévisionnel : 3000 €) ;
- Des achats exceptionnels non réalisés :
 - 2 flotteurs course en ligne pour 700 €
 - Remise à niveau des mannequins pour secourisme 500 €
- Des frais fixes stables : 464 €

- Assurance : 169 €
- Frais d'assemblée : 105 €
- Frais bancaires : 94 €
- Cotisation CDOS : 95 €

Total des dépenses : 5530 €

Un bilan pour la saison 2023 / 2024 positif : (6439€ - 5530€) 909 €

Des finances du CODEP qui restent confortables (19289 €)

Partie 2 : Prévisionnel : points clés pour la saison 2024 / 2025

Dépenses

- Fonctionnement courant du CODEP : 640 €
 - Assurance : 180 €
 - Frais d'assemblée : 200 €
 - Bureautique : 60 €
 - Frais bancaires : 100 €
 - Cotisation CDOS : 100 €
- Participation au budget des commissions* (sur la base d'un forfait de 600 € par commission) = 3600 € (soit 6 commissions actives)
5 commissions ont transmis un prévisionnel (AUDIO, NEV, NAP, HOCKEY, SOUT)
 - AUDIO :
 - Concours photo départemental
 - Concours photo championnat de France à Thau
 - Formation photo et vidéo sous-marine N1 & N2 + cours montage vidéo
 - Rencontre inter photographes
 - NEV :
 - Week-end jeunes (et moins jeunes) à Millau
 - Compétitions diverses
 - NAP :
 - Formation à la fabrication et à la réparation de palmes en fibre de verre
 - Compétition Fleury d'Aude
 - Manche sélective du championnat de France à Sète
 - Compétition Monte Christo à Marseille
 - Compétition régionale au lac de La Ramée (Toulouse)
 - HOCKEY
 - Initiation au Hockey
 - Tournoi amical de Hockey à Leucate
 - Achat de matériel (6 palets et 6 crosses)
 - SOUT
 - Organisation d'un stage de découverte de la plongée SOUT

- *Manifestation / Rencontre des plongeurs souterrains*

Nota : Les règles de fonctionnement concernant l'attribution des budgets aux commissions sont annexées au présent rapport.

- Attribution d'une bourse pour la formation de formateurs de formateurs :
 - 2 candidats pour la formation de formateurs TIV : 400 €*
*rappel : bourse attribuée sous réserve de l'obtention du diplôme et de l'engagement de participer aux formations organisées par le CODEP
- Demande d'achat exceptionnel des commissions :
 - ARCHÉO : Subvention pour le festival du film d'archéologie sous marine et du patrimoine maritime qui aura lieu à Collioure / Port-Vendres fin novembre prochain : 500 €
 - AUDIO : sonde de calibration des couleurs écran pour appareil photo, video, ordinateur, vidéo projecteur : 180 €
 - TECH : achat d'un mannequin pour les formations secourismes : 3500 € ;
 - TECH : remplacement du fouet TIV qui est très usagé : 200 €
 - TECH : Renouvellement cellule O2 : 110 €

Total des dépenses exceptionnelles : 500€+180€+3500€+200€+110€ = 4490 €

Total des dépenses : (640€+3600€+400€+4490€) = 9130 €

Recettes

- participation financière de la FFESSM (ristournes sur les licences et diplômes) : 4000 €
- cotisations clubs et SCA : 800 €
- produit financier : 300 €
- autofinancement* : 4030 €

* Pour rappel le bilan est équilibré avec la ligne autofinancement qui correspond au livret A.

Total des recettes : 9130 €

Bilan :

Recettes : 9130 € - Dépenses : 9130 € = 0 €

Finances du CODEP au début du bilan : 19289 €

Finances du CODEP à la fin du bilan : 19289 € - 4030 € = 15259 €

Le rapport financier est adopté à l'unanimité

Partie 3 : Rappel : Règles de fonctionnement financier des commissions

Il appartient à chaque Président d'établir son budget prévisionnel, de suivre les dépenses et de rendre compte des actions réalisées sur la base des fiches actions mises en place par le CODEP66-FFESSM.

Sauf exception validée par le CD, la participation du CODEP66 est au plus égale à 50% du budget. Ce pourcentage est à considérer sur le global de l'ensemble des actions et in fine sur le budget réalisé pour la saison.

Les commissions peuvent présenter et faire valider en début de saison davantage d'actions que ce qui correspond au budget alloué ; il appartient au président de la commission de gérer ses actions et son budget en fonction des événements de l'année afin de ne pas dépasser le budget alloué et respecter le % de la participation CODEP. Nota : toute action réalisée dans le cadre du CODEP doit avoir été validée au préalable.

Pour ce qui concerne les achats de matériels et d'équipements, ils peuvent être ponctuellement pris en charge dans les fiches actions, notamment s'ils sont nécessaires au déroulement de l'action et sous réserve du respect des règles rappelées ci-avant.

Les gros investissements en matériels et équipements nécessitant une participation plus importante du CODEP doivent faire l'objet d'une demande séparée.

Les remboursements

Il est possible d'accorder une avance sous réserve que la facture et la fiche finalisée soit présentée sous 15 jours au trésorier (sinon arrêt des avances).

Au mois de juin les Présidents des commissions doivent faire parvenir au trésorier un état d'avancement de leurs actions précisant si la totalité du budget alloué sera dépensé. A cette occasion des transferts d'une commission à l'autre pourront être effectués.

Au mois de septembre les Présidents des commissions doivent préparer le prévisionnel de leurs actions pour la saison suivante. Ce prévisionnel est présenté et discuté en comité de direction.

Le budget est in fine validé au cours de la réunion de l'Assemblée Générale.

Le paiement / remboursement sont réalisés action par action, au fur et à mesure de leur réalisation, sur la base de la présentation de l'onglet correspondant de la fiche action dûment renseignée, des justificatifs et factures originales (au nom du CODEP66FFESSM), de la transmission de la participation des bénéficiaires / clubs / autres.

Rapport des commissions :

La nage en eau vives : cette année comme l'année dernière, il n'y a pas eu beaucoup d'eau. Cependant des week-ends d'initiation marchent bien plus particulièrement sur celui de Millau, le président de la commission départementale en eaux vives arrête aussi ça participation comme président de la commission régionale en collaboration avec la nage avec palme une nouvelle discipline de nage en ligne.

La nage avec palmes : Une dizaine d'actions ont été réalisées, la traversée du château d'If avec 10 compétiteurs et encadrants, le championnat de France, une personne sélectionnée et qui s'est distinguée, une journée de fabrication de palme qui a réuni 10 participants. Mise à l'honneur de Frédéric DURAND qui a remporté plusieurs médailles lors du championnat du monde piscine au CAIRE (ÉGYPTE) en 2023 , lors du championnat du monde eaux libre à BELGRADE (SERBIE) en 2023 , lors du championnat du monde eaux libres à CARRY le ROUET (FRANCE) en 2024. Ces déplacements ont été autofinancés par le club et le nageur. Une partie de ses déplacements a été financée par les déductions fiscales. Attention ces déductions ne sont pas applicables pour les compétiteurs, mais seulement pour les accompagnant qui ont une mission dans cette compétition. Il faudrait qu'il se rapproche de la commission régionale pour un financement et aussi une meilleure communication.

. Comme chaque année il y a le bain du premier de l'an et une nouvelle manifestation qui est le Swing palm qui rassemble tous les nageurs qui viennent du triathlon de la nage avec palme qui rassemblent 150 à 200 personnes. Une autre manifestation qui est la rose Canetoise. La nage avec palmes, ne souhaite pas de subvention ou de mise à disposition de flotteur. Et Aussi :

- Compétition Fleury d'Aude
- Manche sélective du championnat de France à Sète
- Compétition Monte Christo à Marseille
- Compétition régionale au lac de La Ramée (Toulouse)

Pour le prévisionnel nous prévoyons une reconduction de ces actions

Audio vidéo :

Formation de photographes et vidéastes sous-marins

Stage à Cerbère (lycée de Carcassonne bac pro photo

9 PP1 photo (Validés)

4 PV1 vidéo (Validés)

Compétitions

Concours photo régional et national

Trophée macro de Thau

2ème Thomas DARTIGEAS (club Flashbelline)



Prix limace de mer et prix regard animalier
 Manche coupe de France animalière à Saint Cyr sur mer
 1^{ère} manche coupe de France – coupe animalière Saint Cyr sur mer
 2^{ème} Thomas DARTIGEAS (club Flashbelline), Prix du sponsor (étoile de mer)
 3^{ème} Jean Baptiste CAZAJOUS (club Flashbelline)
 2 compétiteurs du département représentant le CODEP66

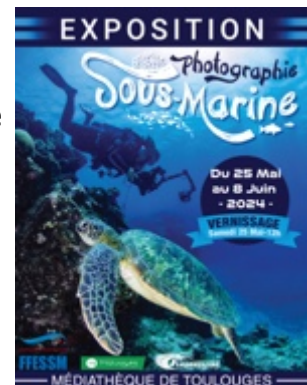


(club Flashbelline)

EXPOSITION PHOTOS A TOULOUGES

Médiathèque de Toulouges en Partenariat avec le club Flashbelline.

- 25 photographes ont participé.
- 76 photos exposées.
- 6 clubs du département représentés.
- Plus de 70 personnes au vernissage



CONFÉRENCE AUDITORIUM HÔPITAL PERPIGNAN « LA PHOTO SOUS-MARINE »

Conférence animée par Alex FOURCADE, Didier AUSSEL

et Hervé MENARD.

Plus de 60 photographes « terrestre » représentant

les clubs photo du département.

Clubs photo terrestre du département à la demande

de la FD photo du départemental



PREVISIONNEL DES ACTIVITÉS 2025-26

- FORMATION PHOTO PP1 STAGE DÉPARTEMENTAL
- FORMATION VIDÉO PV1 -PV2 STAGE RÉGIONAL A PV
- CONCOURS PHOTO ET VIDEO INTER-RÉGIONAL A THAU EN MAI 2025
- CHALLENGE PHOTO DÉPARTEMENTAL JUILLET 2025
- RENCONTRES PHOTO INTER- CLUBS SEPTEMBRE 2025

Hockey :

La piscine de Leucate est particulièrement bien avec ses grands carreaux qui glissent bien pour les palais

Le coût de la mise à disposition des piscines est important, mais il faut demander la gratuité des piscines municipales pour les compétitions.

- Initiation avec les Apnéistes de Leucate décembre 023
- Initiation avec les Apnéistes de Béziers (fév 2024)
- Découverte du Hockey sub avec les jeunes de la PEP 66 quartiers de Perpignan (fév 2024)
- Tournoi Amical de Leucate Mars 2024
- Entraînement avril 2024
- Entraînement Leucate juin 2024
- Nettoyage plage Paulilles juin 2024
- Reprise entraînement septembre 2024



Commission technique : pas grand-chose cette année, une formation de recyclage ANTEOR et une conférence sur le stress et plongée, qui a débouché sur la préparation mentale, il n'y a pas eu de nouveau stage Initial initiateur, sachant que en 2023 il y avait 20 candidats et seulement sept se sont présentés à l'examen. Nous pensions que les autres continuent leur formation. Nous avons aussi réalisé trois soirs pour aider ces candidats au cours de l'année. Nous attendons les demandes des clubs et je pense, surtout que la communication par les présidents n'est pas accessible aux licenciés. Il est souhaitable que les clubs définissent un plan de surveillance des bassins. La commission technique demande un budget de 3500 € pour l'achat d'un mannequin de secourisme... Laure BLIN est en binôme avec le président, afin qu'elle puisse prendre sa place dans quatre ans. En ce qui concerne les formations de TIV, il faut se rapprocher de Fred et de la région.

La mairie de Lllupia offre gracieusement la location des salles pour un stage initial MF1 organisé pour 10 à 20 candidats. La décision a été prise sans concertation avec le CODEP66. C'est un loupé mais tant pis cela servira pour la prochaine fois.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

Les élections du nouveau comité directeur sont effectuées.

Liste des candidats :

Assemblée générale électorale du 16 octobre 2024

Election au comité directeur et aux présidences de commissions

Candidatures reçues

Candidatures au poste de : Membre du Comité Directeur	Candidatures au poste de : Président de commission
<ul style="list-style-type: none"> - Mathieu ANTH - Laure BLIN - Éric BOUCHET - Jacques BOUVIER - Philippe BUISSON - Isabelle DECLOO - Éric DELMAS - Pascal DERNONCOURT - Annie FOURQUET - Serge GUILLET - Jean-Michel HENRIOT - Bernard LAFFON - Hervé MENARD - Thomas MORREUW - Denis OVIDIO - Yvon PORTA - Tanguy PROUST - Gilles SARAGONI - Marc TERRAS - Thomas ZETTWOOG 	<ul style="list-style-type: none"> - Apnée : Marc TAHIR - Archéologie : Jean SICRE - Environnement et Biologie : Patrick TRANE - Nage avec palmes : Michel FOURQUET - Nage en eaux vives : Gilles SARAGONI - Technique : Lionel GUILLEMIN - Souterraine : Yvan DRICOT - Photo/Vidéo : Hervé MENARD

Résultat :

Prénom NOM	Fonction
Mathieu ANTH	
Laure BLIN	
Éric BOUCHET	Secrétaire Général
Jacques BOUVIER	
Philippe BUISSON	
Isabelle DECLOO	Vice-Président
Éric DELMAS	Vice-Président
Pascal DERNONCOURT	
Annie FOURQUET	Trésorier Adjoint
Serge GUILLET	Secrétaire Adjoint
Jean-Michel HENRIOT	Président
Bernard LAFFON	
Hervé MENARD	
Thomas MORREUW	
Denis OVIDIO	
Yvon PORTA	Président Adjoint
Tanguy PROUST	
Gilles SARAGONI	Vice-Président
Marc TERRAS	
Thomas ZETTWOOG	Trésorier
Commissions	
Apnée : Marc TAHIR	
Archéologie : Jean SICRE	
Environnement et Biologie : Patrick TRANE	
Nage avec palmes : Michel FOURQUET Une abstention	
Nage en eaux vives : Gilles SARAGONI	
Technique : Lionel GUILLEMIN	
Souterraine : Yvan DRICOT	
Photo/Vidéo : Hervé MENARD	
Conseil des Sages	
Robert BRAU	
Émile MARSZALEK	
Fred GIRARD	
Christian FERCHAUD	

Tous les candidats sont élus à l'unanimité sauf Nap (1 abstention : nombre de voix du club qui s'abstient)

La réunion s'achève avec le verre de l'Amitié.

Le Secrétaire général



Eric BOUCHET

Le Président



Jean Michel HENRIOT

CODEP 66 - ASSEMBLEE GENERALE DU 16 OCTOBRE 2024 - EMARGEMENT

13/27

NUMERO	NOM DE LA STRUCTURE	PRESIDENT	VOIX	DIX PONDEREES	Signature
0866003C	REDERIS PLONGEE	DELMAS ERIC	5	1181	
0866008C	CENTRE DE PLONGEE LE POULPE	BADIE JEAN MARC	3	708	
0866013C	EURL JULIEN G - CIP COLLIOURE	GIRODEAU JULIEN	1	236	
0866020C	AQUA BLEUE PLONGEE	DELMAS ERIC	3	708	
0866026C	LA SIRENE PLONGEE	GALMICHE-SMITH ISABELLE	0	0	
0866037C	AQUATILE PLONGEE	POCH FRANCOIS	1	236	
0866041C	PLONGEE CAP CERBERE	LESCURE GILLES	2	472	
0866043C	ALDES PLONGEE	HERRERO XAVIER	1	236	
0866045C	LAGUNE PLONGEE	ZOUIN RODOLPHE	3	708	
0866048C	SARL AQUAPLANET	BOUTHORS THIERRY	2	472	
0866079C	CENTRE D ACTIVITE PLONGEE PORT-VENDRES	DARNAULT JULES	3	708	
0866085C	ARGELLES PLONGEE	ASTRIE SYLVAIN	2	472	
0866094C	ARCHIPEL PLONGEE - EPINEPHELIUS DVE	BRASSART DAMIEN	1	236	
			27	6373	

Gilles Saregnat

39/51

NUMERO	NOM DE LA STRUCTURE	PRESIDENT	VOIX	VOIX	VOIX	Signature
08660470	FLASHBELLINE	CARRERE FREDERIC	2	2000		
08660475	CANIGOU SUBAQUATIQUE VERNETOIS	OVIDIO DENIS	2	2000		
08660485	SCUB AMICS	FELICI ARNAUD	2	2000		
08660486	CSA CNEC 1 CHOC PLONGEE	DUPHIL DAVID	1	1000		
08660489	ASPTT PAYS CATALAN SECTION SUB	DI SPIGNO PHILIPPE	2	2000		
08660494	AIGUA MANYAC	ANTH MATHIEU	2	2000		
08660500	NAUTILE PLONGEE 66	BERNARDINI LAURENT	2	2000		
08660510	TECHPLONGEE66	BOIS LIONEL	2	2000		
08660511	ARES MAR	SICRE JEAN	1	1000		
08660515	PORT VENDRES PLONGEE	ROUYER HUBERT	1	1000		
08660516	REQUIN CLUB CATALAN	TROGNON MAURICE	2	2000		
08660522	BARCARES PLONGEE	BOUVIER JACQUES	2	2000		
08668185	UCPA-66	LEGAUT GUILLAUME	0	0		

Monsieur MENARD

BRADY. R.












Yvon DRICOT

Thomas ZETTINGER

ASC

Tusson CORDEGG

Stienne CORDEGG

NUMERO	NOM DE LA STRUCTURE	PRESIDENT	EXPONDEES	Delegue	Signature
08660039	CLUB SUBAQUATIQUE CANETOIS	COUPET JACQUES	3	3000	
08660120	HARPON CLUB CATALAN	TAHIR MARC	2	2000	
08660143	POULPE CLUB BARCARES STE MARIE	BADIE GUILLAUME	0	0	
08660163	GAZELEC CLUB CATALAN	RODDIER DOMINIQUE	1	1000	
08660201	PERPIGNAN AQUATIQUE CLUB	LAGARRIGUE CHRISTOPHE	2	2000	
08660317	C.S.A. GENDARMERIE PERPIGNAN	LAFFON BERNARD	2	2000	
08660323	CLUB PERPIGNANAIS DE NAGE AVEC PALMES	PORTA YVON	1	1000	
08660338	LE DAUPHNY CLUB	PEREZ MATHIEU	1	1000	
08660347	SUBAQUATIQUES ACTIVITES ROUSSILLONNAISES	FORTINEAU AGNES	3	3000	
08660362	ST ESTEVE - PLONGEE CATALANE	HENRIOT JEAN MICHEL	4	4000	
08660363	LE DAUPHIN CATALAN	PROUST TANGUY	3	3000	
08660416	ASSOCIATION SUBAQUATIQUE CATALANE	DE MENIS JEAN JACQUES	2	2000	
08660417	LA PALME CATALANE	FOURQUET MICHEL	2	2000	
08660444	EL TRANQUIL CLUB	JULIA HENRI	2	2000	
08660468	CLUB SUBAQUATIQUE DE SAINT CYPRIEN	BUISSON PHILIPPE	2	2000	

08660425

08660425 Denis

